



Le 17 septembre 2016

Chers-ères collègues administrateurs-trices civils-es des ministères de l'environnement, de l'énergie et de la mer et du logement et de l'habitat durable (ou gravitant dans leur orbite),

## Quelques informations d'actualité

### Procédure de promotion 2017 au 2<sup>ème</sup> niveau de grade des administrateurs civils, le grade de la « hors classe »

La direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP) et la direction des ressources humaines des MEEM-MLHD ont fait circuler cet été les « circulaires de promotion » de ce tour 2017 de la hors classe. Vous les trouverez en pièces jointes.

#### Rappel des critères de la CAP :

- **Décret** : Peuvent être inscrits au tableau d'avancement pour l'accès à la hors-classe les administrateurs civils ayant atteint au moins le 6e échelon de leur grade et justifiant de quatre années de services effectifs dans le corps des administrateurs civils ou dans un corps ou cadre d'emplois de niveau comparable [au 31 décembre 2017].
- **Gestion (établis il y a plusieurs CAP, sont appréciés au cas par cas même s'ils servent de repère)** : Ancienneté de 6 ans pour les sorties ENA, 5 ans pour les Tour ex et ex Officiers – Diversité du parcours et avoir tenu un poste de management – Avoir effectué ou être en train d'effectuer sa mobilité statutaire

*Les représentants de l'USAC-CGC ont eu l'occasion d'exprimer en CAP que les "critères de gestion" (proposition par le chef de service, mobilité faite ou bien entamée, diversité et richesse du parcours, ancienneté dans le corps : 5 ans TE et anciens militaires et 6 ans pour les ENA) ne peuvent être regardés que comme des aides à la décision et non des critères impératifs au même niveau que les critères statutaires. En particulier, le critère d'ancienneté dans le corps peut poser des problèmes aux AC issus du 3eme concours qui sont traités de façon différente des TE et anciens militaires quand ils ont une expérience professionnelle d'une durée comparable. Chaque situation individuelle devra donc être examinée de près dans les choix futurs.*

**Si vous faites partie du vivier, nous vous invitons à vérifier que votre nom figure bien dans la liste émise par la direction des ressources humaines copiée ci-dessous (l'an dernier, une collègue y avait été oubliée, repêchée au dernier moment suite à notre alerte et finalement promue) et à discuter avec votre hiérarchie de ses choix quant à votre proposition ou non à cette promotion. La date limite pour la remontée des propositions de vos services à la DRH est le 23 septembre.**

## Liste des promouvables établie par la DRH

Affectation	Civilité	Nom	Prénom	Fonctions actuelles
Affaires étrangères	M	DEPREDURAND	PHILIPPE	Conseiller pour les relations avec le parlement européen (Belgique)
Affaires sociales	MME	DE MARTIN DE VIVIES	AUDE	ADJOINTE AU SOUS-DIRECTEUR DES RETRAITES ET DES INSTITUTIONS DE LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE
CEREMA	M	DRETZEN	ERIC	Directeur de projet SI Urbaniste des ST et pilote des référentiels
CG44	M	BRUNETEAU	BENJAMIN	Directeur régional adjoint
CGDD	M	DE FRANQUEVILLE D'ABANCOURT	JEAN-BAPTISTE	chef de bureau des grands programmes
CGEDD	MME	TESSE	SARAH	Rapporteur à l'autorité environnementale
Cour des comptes	MME	GODDET	RAPHAELLE	Rapporteur extérieur à la Cour des Comptes
	M	HESSKE	PHILIP	Rapporteur extérieur à la Cour des Comptes
DGEC	MME	HERSCHEL	HELENE	Adjointe au chef de bureau des affaires extérieures
	M	LANIER	GUILAUME	Adjoint au chef de bureau de la production électrique
DGTM	M	KAPELLA	ADAM	Adjoint au chef de la mission flotte de commerce
	MME	SUNARA	AURELIE	Adjointe au sous directeur des ports et du transport fluvial
DGPR	MME	PRUVOT-DUBOS	GWENOLEE	Chef du bureau des affaires générales et des systèmes d'information
DREAL Auvergne	MME	LASMOLES	ISABELLE	Directrice régionale adjointe de l'environnement, de l'aménagement et du logement
Economie	M	MIRALLES	JEAN-FRANCOIS	CHEF DE SERVICE ECONOMIQUE A MASCATE (OMAN)
ETAB. PUB. SECURITE FERROVIAIRE (EPSF)	M	PIMPIE	PIERRE	Directeur de Cabinet
Intérieur	MME	DE RIBIER	ARMELLE	Sous-préfète de Mirande
Premier ministre	M	ABDOULHOUSSEN	MAXIME-YASSER	Chargé de mission au Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique
	M	DESBOIS	FREDERIC	Adjoint au sous directeur des RH (SAF Premier Ministre)
SG	MME	AMSTUTZ	CATHEL	Chef du bureau de l'appui aux services pour le recrutement
	M	BARBE	JEAN-MARC	Chef de la mission de l'intelligence économique
	M	MONTEILLET	SYLVAIN	Chef du bureau évolution structurelle des services

Vous pouvez nous contacter pour toute difficulté ou question.

Globalement, la liste des promus suit les anciennetés des dates d'entrée dans le corps des administrateurs civils ; il n'y a pas de « stock » de collègues demeurant vraiment en arrière par rapport à d'autres ; quelques-uns sont un peu en arrière pour défaut de mobilité statutaire ou parce qu'ils sont en disponibilité ; on est cette année grosso modo sur les années d'entrée dans le corps 2010-2011 pour ceux qui rentrent dans le lot des probables promus, ce qui est tout à fait raisonnable et favorable puisque c'est la limite basse des critères de gestion de la CAP.

La pré-CAP aura lieu le 13 octobre et la CAP le 21 octobre.

La commission administrative paritaire interministérielle des administrateurs civils (CAPI), qui entérine normalement les choix des CAP et distribue quelques promotions en plus (au titre des « rompus » : l'addition des « droits à promotion » après la virgule de tous les ministères) aura lieu le 12 décembre.

Très cordialement

Le bureau de l'USAC-CGC aux MEEM et MLHD

Représenté par Hélène Bégon - ACHC

Pour nous joindre : [helene.begon.-.usac-cgc.syndicats@i-carre.net](mailto:helene.begon.-.usac-cgc.syndicats@i-carre.net)

**NB : le site national [www.usac-cgc.fr](http://www.usac-cgc.fr) offre beaucoup d'informations utiles... (et un bulletin d'adhésion !!).**